

## La manière dont la Commission européenne a traité une demande d'accès du public à des documents concernant une réunion avec le Centre international pour le développement des politiques migratoires

Affaire ouverte

Affaire 854/2022/OAM - Ouvert le 20/05/2022 - Décision le 19/08/2022 - Institution concernée Commission européenne |